

EVALUATION DES RISQUES

Action	Risques	Moyens de prévention
Parking	Réaction des équidés Blessures Confrontation	Accès réservé aux véhicules utiles à l'exploitation et véhicules de transport Deux roues garés debout hors du passage des équidés
Transports Embarquement	Accident Blessures	Expérience ou formation préalable. Respect du code de la route. Lieu adéquat, calme.
Déplacement à l'intérieur du club	Réactions des équidés Confrontations	Pendant les reprises, aux abords des aires de travail éviter la circulation de véhicules, les bruits et mouvements intempestifs. Afin de n'inquiéter ni les utilisateurs ni les équidés, les chiens doivent être tenus en laisse. Déplacer les animaux uniquement non montés.
Soins, pansage	Coups, blessures	Dans la mesure du possible équidés à l'attache. Distances. Règles de sécurité liées à l'animal.
Acte d'équitation	Chocs coups chutes	Protection de tête : EN 1384 . Gilet de protection obligatoire pour le travail sur un cross et les premières séances de débouillage d'un jeune cheval. Port de bottes ou boots et mini chaps. Vérification préalable du matériel. Utiliser uniquement les aires de travail fermées et respecter les règles de priorité et les distances. Des bombes et dans la mesure des disponibilités des bottes ou mini chaps sont mises à la disposition des élèves
Travail en main	Coups, brûlures, prise de longe	Matériel adéquat en bon état, gants, pas d'éperons. Aire de travail fermée
A l'extérieur	Accidents	Respect du code de la route, calme, politesse vis-à-vis des autres usagers.
Toutes	Blessure, insolation	Vaccination anti-tétanique à jour. Se couvrir, s'hydrater
Utilisation d'outils	Blessures coupures	Port de gants, chaussures de sécurité, vérifier le bon état du matériel. Le nettoyer et le ranger après utilisation. Vaccination anti-tétanique
Machines agricoles	Blessures	La conduite des engins agricoles est interdite aux stagiaires